INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE 2020/2021

Afin de déterminer les jours de repas, merci de bien vouloir remplir cette grille et le remettre en **mairie** avant la date indiquée ci-dessous.

Aucun retard ne sera toléré et empêcherait l'inscription pour la période en question.

En cas d'absence :

- Merci de le signaler en mairie au 02.35.39.69.30 avant 9h00
- Le repas du jour sera dû comme indiqué dans le règlement.

MARS 2021

A REMETTRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 19 FEVRIER 2021 (dernier délai)

Cochez les cases des jours où votre enfant mange à la cantine.

S'il ne mange pas durant cette période merci de rendre la feuille vierge.

Signature des parents :

	L 8	M 9	J 11	V 12	L 15	M 16	J 18	V 19	L 22	M 23	J 25	V 26	L 29	M 30
Enfant : Enseignant :														
Enfant : Enseignant :														
Enfant : Enseignant :														